



Quels sont les droits ?

Par **VALENTINE'S DAY**, le **08/02/2021** à **20:54**

Bonsoir,

Je viens de recevoir aujourd'hui un relevé de frais de la CA datant de 2020. (je n'ai jamais utilisé mon compte en en 2020 car je voyageais a l'étranger en stop) Ce qui me turlupine c'est que j'ai plus de compte Crédit Agricole du a un mail que j'ai reçu stipulant que mon compte avait été clôturé et confirmé par l'agence bancaire en personne et le papier récapitule des frais payés et intérêts acquis dans la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 et une case avec comme titre " Date : 12/01/2021 " " Intitulé du compte : compte chèque M. (Mon nom de famille) " sans mentionner ce que cele voulais dire... est-ce-que l'agence a ouvert un compte bancaire a la date du 12 ?

Est-ce que vous avez des liens ou des bouquins pour comprendre mes droits bancaire et comment ne pas me faire avoir ! Car ce qui me stresse c'est que je comprends rien.. et j'ai l'impression d'être constamment naïf face aux banquiers...

Merci beaucoup pour votre temps.